

Une nouvelle version de L'atelier RGPD



Cette formation en ligne propose d'accompagner toutes les personnes intéressées par le sujet de la protection des données, qu'ils soient ou non délégués à la protection des données (DPO). Composée de vidéos, de textes, d'illustrations, de cas concrets, de quiz et d'évaluations, elle aborde le sujet des données à travers 5 modules d'une durée totale de 5 heures : un module sur le RGPD et ses notions clés ; un sur les principes de la protection des données ; un sur les responsabilités des acteurs ; un sur le DPO et les outils de la conformité et un dernier dédié aux collectivités territoriales.

Une attestation de suivi

Pour accéder à cet outil de formation, l'utilisateur doit simplement créer un compte sur la plate-forme dédiée. Une fois inscrit, il peut progresser à son rythme. À la fin du parcours, il se verra remettre une attestation de suivi par module qui est délivrée à tout participant ayant parcouru la totalité des contenus et répondu correctement à 80 % des questions de chaque module.

Pour en savoir plus :

<https://atelier-rgpd.cnil.fr/login/index.php>